



RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00161

Numéro SIREN : 438 709 842

Nom ou dénomination : AMGV

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2015 sous le numéro de dépôt 176

19 JAN. 2015

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le n°

AN 6

A . M . G . V .

SARL au capital de 7 720 €uro

Siège social : Les Esparrus – 83690 VILLECROZE

R.C.S DRAGUIGNAN B 438 709 842

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
18 décembre 2014

Procès-verbal

L'AN **DEUX MILLE QUATORZE**

Et le 1^{er} décembre, à 14 heures,

Les actionnaires de la société **A . M . G . V** ci-avant décrite, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de Monsieur le Gérant.

Sont présents :

- | | |
|--|-----|
| - Madame <i>Florence GIORGETTI-ARNOUX</i> ,
Propriétaire de <i>CENT QUATRE VINGT TREIZE</i> parts
CI | 193 |
| - Monsieur <i>Dominique ARNOUX</i> ,
Propriétaire de <i>CINQ CENT SOIXANTE DIX NEUF</i> parts
CI | 579 |
| TOTAL composant l'intégralité du capital <i>SEPT CENT SOIXANTE DOUZE</i> parts
CI | 772 |

Monsieur *Dominique ARNOUX* préside la séance en qualité de Gérant.

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent l'intégralité du capital et qu'en conséquence, l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer sur toutes les questions mises à l'ordre du jour.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes;
- les statuts de la société ;
- le rapport de la gérance ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes;
- le texte du projet des statuts sous sa nouvelle forme (SAS)
- le texte des résolutions.

Enregistré à : SIE DE DRAGUIGNAN-NORD
Le 05/01/2015 Bordereau n°2015/5 Case n°30

Enregistrement : 125 €

Total liquidé : cent vingt-cinq euros

Montant reçu : cent vingt-cinq euros

L'Agence administrative des finances publiques

Marie-Joëlle ANTONI

Agent Administratif Principal

des Finances Publiques

Service des Impôts des Entreprises de DRAGUIGNAN NO1

95 Traversée Jacques Brel. BP 279

83008 DRAGUIGNAN Cedex

Réception : Lun au Vend 8h45 - 12h00

13h30 - 16h15 ou sur RDV

Tél. : 04 94 50 53 52

FA DA

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes;
- les statuts de la société ;
- le rapport de la gérance ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes;
- le texte du projet des statuts sous sa nouvelle forme (SAS)
- le texte des résolutions.

Puis Monsieur le Président déclare que le rapport de la gérance, les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, les statuts, les projets de statuts de Société par Actions Simplifiée, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Rapport du Commissaire à la transformation;
- Transformation de la société en Société par Actions Simplifiée, conditions et modalités de cette opération ;
- Adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme ;
- Fin des mandats du gérant - Nomination d'un Président ;
- Dispositions transitoires ;
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités légales.

Une discussion s'instaure. Des réponses sont apportées aux questions posées.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions mises à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

FA DA

TROISIÈME RÉSOLUTION - APPROBATION DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

L'assemblée générale, en conséquence de la décision de transformation de la société en Société par Actions Simplifiée qui précède, et après avoir entendu la lecture, et pris connaissance du texte établi par le Gérant des statuts de la société sous sa nouvelle forme, décide de l'approuver purement et simplement dans son ensemble et dans chacune de ses parties.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉSOLUTION - NOMINATION D'UN PRÉSIDENT

L'assemblée générale nomme en qualité de président Monsieur *Dominique ARNOUX*, ancien Gérant de la société sous son ancienne forme, et ce, pour une durée non limitée.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement par une délibération des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Monsieur *Dominique ARNOUX* présent à la réunion déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité à cet égard.

CINQUIÈME RÉSOLUTION – COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale, constatant que les seuils fixés par les textes pour justifier la présence d'un commissaire aux comptes n'étant pas atteints, décide de ne pas désigner ceux-ci

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIÈME RÉSOLUTION – DISPOSITIONS TRANSITOIRES

FA DA

L'assemblée générale déclare que la durée de l'exercice social en cours, qui doit être clos le 30 juin 2015 ne sera pas modifiée du fait de l'adoption de la forme de Société par Actions Simplifiée.

Les comptes de cet exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts et les dispositions du code de commerce relatives aux SAS.

En outre, le gérant fera, à l'assemblée des associés, les rapports prévus par les anciens statuts et les dispositions de la loi relatives aux SARL ; mais ces rapports ne porteront que sur la période courue du 01/07/2014 au 30/06/2015, c'est-à dire du jour d'ouverture dudit exercice jusqu'au jour de la transformation.

Ces rapports seront soumis au droit de communication des associés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts et par les dispositions du code de commerce relatives aux SAS.

L'assemblée des associés sera consultée conformément aux règles desdits statuts et au code du commerce ; elle statuera sur les comptes et sur le quitus à accorder auxdits organes de direction.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis suivant les dispositions des statuts de la société sous sa forme de Société par Actions Simplifiée.

Toutefois, pour cet exercice, le président de la société sous sa forme de Société par Actions Simplifiée n'aura droit éventuellement à la rémunération qui lui est allouée que proportionnellement au temps restant à courir, du jour de la transformation jusqu'au 30/06/2015 jour de la clôture dudit exercice.

Corrélativement, et pour le même exercice, le gérants aura droit, le cas échéant, aux rémunérations qui lui étaient allouées par les anciens statuts et les décisions d'assemblées générales d'associés, proportionnellement au temps couru du 01/06/2014, date d'ouverture dudit exercice, jusqu'au jour de la transformation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constate que la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée est définitivement réalisée et donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 17 heures.

PA DA

L'assemblée générale déclare que la durée de l'exercice social en cours, qui doit être clos le 30 juin 2015 ne sera pas modifiée du fait de l'adoption de la forme de Société par Actions Simplifiée.

Les comptes de cet exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts et les dispositions du code de commerce relatives aux SAS.

En outre, le gérant fera, à l'assemblée des associés, les rapports prévus par les anciens statuts et les dispositions de la loi relatives aux SARL ; mais ces rapports ne porteront que sur la période courue du 01/07/2014 au 30/06/2015, c'est-à dire du jour d'ouverture dudit exercice jusqu'au jour de la transformation.

Ces rapports seront soumis au droit de communication des associés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts et par les dispositions du code de commerce relatives aux SAS.

L'assemblée des associés sera consultée conformément aux règles desdits statuts et au code du commerce ; elle statuera sur les comptes et sur le quitus à accorder auxdits organes de direction.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis suivant les dispositions des statuts de la société sous sa forme de Société par Actions Simplifiée.

Toutefois, pour cet exercice, le président de la société sous sa forme de Société par Actions Simplifiée n'aura droit éventuellement à la rémunération qui lui est allouée que proportionnellement au temps restant à courir, du jour de la transformation jusqu'au 30/06/2015 jour de la clôture dudit exercice.

Corrélativement, et pour le même exercice, le gérants aura droit, le cas échéant, aux rémunérations qui lui étaient allouées par les anciens statuts et les décisions d'assemblées générales d'associés, proportionnellement au temps couru du 01/06/2014, date d'ouverture dudit exercice, jusqu'au jour de la transformation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée est définitivement réalisée et donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les actionnaires présents pour servir et valoir ce que de droit.

Florence GIORGETTI-ARNOUX



Dominique ARNOUX





AMGV SARL
Les Esparrus

83690 – VILLECROZE

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL A.M.G.V. EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE SAS

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés de la SARL A.M.G.V. en date du 7 novembre 2014 et en application de l'article L.224.3 du nouveau Code de Commerce, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société actuellement en Société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée.

Mes contrôles afin d'analyser la situation de votre société et de vérifier que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social ont porté sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014 soit la dernière clôture annuelle des comptes de la société et sur les éléments de gestion fournis pour l'exercice 2014. Les comptes annuels au 30 juin 2014 sont joints au présent rapport. Dans le cadre de la transformation envisagée, j'ai effectué mes diligences conformément aux normes de la profession.

Votre société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DRAGUIGNAN depuis le 30 juillet 2001 sous le numéro 438 709 842. Le siège de la société est Les Esparrus à Villecroze (83). La date de clôture des comptes est le 30 juin.

L'activité de la société est :

Entretien et réparation de véhicules automobiles
Location de véhicules.

La société a un capital de 7 720 euros, divisé en 772 parts de 10.00 € chacune réparties entre les associés.

JPC

La répartition du capital est la suivante :

-Madame Florence GIORGETTI-ARNOUX 193 parts
-Monsieur Dominique ARNOUX579 parts

Soit un total de772 parts

Monsieur Dominique ARNOUX est le gérant de la société.

La situation de la société se caractérise par les éléments suivants:

-Les capitaux propres au 30 juin 2014 ont un montant positif de 588 166 euros et par conséquent les conditions sont à priori réunies pour procéder à la transformation de la société. En 2014, il n'y a pas eu de changement fondamental dans l'activité de la société.

-La structure financière de la société est la suivante. La situation financière de la société est saine. Le chiffre d'affaires a été de 998 527 euros soit une baisse non significative de 2.73% par rapport à l'exercice précédent.

Nous rappelons que l'exercice 2012 s'était soldé par un chiffre d'affaire de 931020 euros.

Les résultats comptables des dernières années ont tous été positifs. Nous rappelons que le résultat du dernier exercice est un bénéfice de 171 663 euros, le résultat au 30/06/2013 est un bénéfice de 135733 euros, le résultat au 30/06/2012 est également un bénéfice de 137 270 euros.

- La société était endettée à hauteur de 193 743 euros auprès d'établissement de crédit au 30 juin 2014.

-En contrepartie, votre trésorerie est positive avec des disponibilités pour un montant de 524569 € au 30 juin 2014.

-Compte tenu des éléments en ma possession, aucun fait significatif ne peut remettre en cause dans un avenir prévisible la poursuite de l'activité de la société.

-Le capital au 30 juin 2014 figure au bilan pour un montant de 7 720 € et les capitaux propres s'élèvent à 588 166 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part au regard de la continuité d'exploitation. Le montant des capitaux propres est largement positif.

514

En conclusion, dans le cadre de la transformation à ce jour, **la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation. Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.**

LA GARDE, le 20 novembre 2014

Jean-Pierre COSTAMAGNA
Commissaire à la transformation

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing flourish.

ANNEXE

Comptes annuels au 30/06/2014
Sarl AMGV

SARL AMGV

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 302	6 208	3 094	0,21	4 896	0,50
205000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	9 302		9 302	0,63	9 302	0,96
280500 AMORT CONCESSION ET DROT SIMIL		6 208	-6 208	-0,41	-4 406	-0,44
Fonds commercial	21 041		21 041	1,43	21 041	2,15
207000 FONDS COMMERCIAL	21 041		21 041	1,43	21 041	2,15
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	8 902	1 783	7 119	0,48	8 009	0,82
214810 AMENAGEMENT TERRAIN SOL AUTRUI	8 902		8 902	0,60	8 902	0,91
281481 AMORT AMENAG. TERRAIN SOL AUTR		1 783	-1 783	-0,11	-893	-0,08
Installations techniques, matériel & outillage industriels	699 338	390 868	308 470	20,90	336 921	34,69
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	659 794		659 794	44,70	631 213	64,62
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	33 167		33 167	2,25	33 167	3,40
215700 AMENAGEMENT INST MAT INDUST	6 377		6 377	0,43	6 377	0,65
281540 AMORT MAT INDUST.		375 693	-375 693	-25,44	-326 081	-33,37
281550 AMORT OUTIL INDUSTRIEL		13 150	-13 150	-0,88	-4 368	-0,44
281570 AMORT AMENAGT INST INDUST		2 025	-2 025	-0,13	-1 387	-0,13
Autres immobilisations corporelles	299 206	138 826	160 380	10,67	123 123	12,60
218100 INSTALL. GENE. AGENC. A	136 050		136 050	9,22	105 573	10,81
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	155 097		155 097	10,51	121 397	12,43
218300 MICRO PC	8 059		8 059	0,55	7 198	0,74
281810 AMORT INST. GLE		56 091	-56 091	-3,79	-45 457	-4,84
281820 AMORT MAT TRANSP.		77 018	-77 018	-5,21	-60 829	-6,22
281830 AMORT MAT BUREAU		5 717	-5 717	-0,38	-4 760	-0,48
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 037 788	537 684	500 104	33,88	495 990	50,77
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	19 503		19 503	1,32	16 202	1,66
321100 STOCKS MAT. CONSO.	19 503		19 503	1,32	16 202	1,66
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	394 698		394 698	26,74	296 200	30,32
411100 TOUS LES CLIENTS	387 498		387 498	26,25	302 040	30,92
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	7 200		7 200	0,49		
491100 PROV DEPRECIATION CLIENTS					-5 840	-0,59
Autres créances						

SARL AMGV

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 794		33 794	2,29	63 460	6,50
445663 TVA DEDUCTIBLE 19.60%					18 814	1,93
445668 TVA d'Uductible 20 %	5 161		5 161	0,35		
445669 TVA INTRACOM DEDUCT.					29 961	3,07
445713 TVA COLLECTEE 19.6%					6 679	0,68
445830 TVA REGUL ACTIF	19 902		19 902	1,35	8 006	0,82
445860 TVA SUR FACT.NON PARVENUE	8 731		8 731	0,59		
. Autres	3 434		3 434	0,23	2 240	0,23
448700 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	3 434		3 434	0,23	2 240	0,23
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	524 569		524 569	35,54	102 790	10,52
512110 CREDIT MUTUEL	74 569		74 569	5,06	102 790	10,52
512300 COMPTE A TERME	450 000		450 000	30,48		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	975 998		975 998	66,12	480 892	49,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 013 786	537 684	1 476 102	100,00	976 882	100,00

SARL AMGV

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 720)	7 720	0,52	7 720	0,79
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE	7 720	0,52	7 720	0,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	772	0,05	772	0,08
106100 RESERVE LEGALE	772	0,05	772	0,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	408 010	27,64	272 277	27,87
106800 AUTRES RESERVES	408 010	27,64	272 277	27,87
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	171 663	11,63	135 733	13,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	588 166	39,85	416 502	42,64
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	8 551	0,58	6 985	0,72
151800 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	8 551	0,58	6 985	0,72
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	8 551	0,58	6 985	0,72
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	193 743	13,13	2 573	0,26
164000 EMPRUNTS AUPRES ETABLIS			2 573	0,26
164200 EMPRUNT 200 000	193 743	13,13		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	442 035	29,95	393 044	40,23
455100 PRINCIPAL	442 035	29,95	393 044	40,23
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 826	6,63	103 310	10,58
401100 TOUS LES FOURNISSEURS	51 781	3,51	54 454	5,57
408100 FOURNISSEURS FRES NON PARV	49 045	3,32	48 856	5,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	14 721	1,00	17 052	1,75
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS	5 507	0,37	5 345	0,55
428200 DETTES PROV C.P	9 214	0,62	11 707	1,20
. Organismes sociaux	3 778	0,26	21 038	2,15
431100 URSSAF			12 714	1,30
437200 IRCRA			3 524	0,36
438200 DETTES PROV CH SLES CP	3 778	0,26	4 800	0,49
. Etat, impôts sur les bénéfices	37 577	2,55	9 866	1,01

SARL AMGV

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)
444000 ETAT ACOMPTES IS	37 577	9 866
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	82 503	5 633
445510 TVA A DECAISSER	17 800	5 017
445623 TVA SUR IMMO 19.6%		616
445713 TVA COLLECTEE 19.6%	63 503	
445870 TAV SUR FACT A AETABLIR	1 200	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 202	880
419800 RABAIS REMISES RIST. A ACCORDE	3 402	
468600 CHARGES A PAYER	800	880
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	879 386	553 395
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 476 102	976 882

SARL AMGV

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)		Variation absolue €12 / 12		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	22 740		22 740	2,28	74 767	7,28	-52 027	-69,58
707000 VENTES DE MARCHANDISES	22 740		22 740	2,28	74 767	7,28	-52 027	-69,58
Production vendue biens	17 386		17 386	1,74	23 403	2,28	-6 017	-25,70
701001 VENTE PROD.FINIS FLEXIBLES	17 386		17 386	1,74	23 403	2,28	-6 017	-25,70
Production vendue services	958 401		958 401	95,98	928 537	90,44	29 864	3,22
704100 TRAVAUX	666 533		666 533	66,75	735 066	71,59	-68 533	-9,31
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	56 208		56 208	5,63	-100	-0,00	56 308	N/S
706199 FACT.A ETABLIR					29 281	2,85	-29 281	-100,00
708300 LOCATIONS DIVERSES	235 660		235 660	23,60	164 291	16,00	71 369	43,44
Chiffres d'Affaires Nets	998 527		998 527	100,00	1 026 707	100,00	-28 180	-2,73

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			15 386	1,54	14 657	1,43	729	4,97
781500 REPRISE PROVISION			6 985	0,70			6 985	N/S
781740 CREANCES			5 840	0,58			5 840	N/S
791000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI			2 561	0,26	14 657	1,43	-12 096	-62,52
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)			1 013 913	101,54	1 041 364	101,43	-27 451	-2,63
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			17 745	1,78	45 958	4,48	-28 213	-61,38
607000 ACHATS DE MARCHANDISES			17 745	1,78	45 958	4,48	-28 213	-61,38
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			276 486	27,69	291 655	28,41	-15 169	-5,19
602100 MATIERES CONSOMMABLES			649	0,06	8 525	0,83	-7 876	-92,38
602200 FOURNITURES CONSOMMABLE			7 603	0,76	3 941	0,38	3 662	92,92
602210 COMBUSTIBLES			15 774	1,58	25 848	2,52	-10 074	-38,96
602211 ACHAT INTRACOMM			7 218	0,72	47 170	4,59	-39 952	-84,69
602235 PIECES DETACHEES			244 212	24,46	204 712	19,94	39 500	19,30
602250 FOURNITURES DE BUREAU			1 030	0,10	1 460	0,14	-430	-29,44
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-3 301	-0,32	-3 516	-0,33	215	5,11
603200 VARIATION DE STOCKS CONSO.			-3 301	-0,32	-3 516	-0,33	215	5,11
Autres achats et charges externes			176 334	17,68	153 063	14,91	23 271	15,20
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV			1 303	0,13			1 303	N/S
604100 CONTROLE TECHNIQUE PINOL			1 529	0,15	2 373	0,23	-844	-35,55
605100 ACHAT MAT.EQUIP.TRAVAUX					3 550	0,35	-3 550	-100,00
606100 FOURNITURES NON STOCK.			3 647	0,37	4 187	0,41	-540	-12,89
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PE			77 480	7,75	48 545	4,73	28 935	59,50
606310 OUTILLAGES					1 459	0,14	-1 459	-100,00
606501 SECURITE INCENDIE					110	0,01	-110	-100,00
612210 CHARIOT ELEVATEUR TAKEUCHI			888	0,09	5 331	0,52	-4 443	-83,33
612230 CHARIOT ELEVATEUR KOMATSU					1 886	0,18	-1 886	-100,00
612240 CREDIT BAIL BOBCAT LOREQUIP					5 688	0,56	-5 688	-100,00
612299 CREDIT BAIL CH. AVANCE					750	0,07	-750	-100,00
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			36 021	3,61	36 000	3,51	21	0,06
613301 LOCATION PORTE ENGIN			8 333	0,83	1 500	0,15	6 833	485,83
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			1 775	0,18	8 935	0,87	-7 160	-80,12
615600 MAINTENANCE			5 811	0,58			5 811	N/S
615601 MAINTENANCE CONTRAT CIEL			685	0,07	447	0,04	238	53,24
616000 PRIMES D'ASSURANCE			14 121	1,41	11 300	1,10	2 821	24,95
616100 MULTIRISQUES					593	0,06	-593	-100,00
616110 ASSURANCE PREVOYANCE SANTE					27	0,00	-27	-100,00
622600 HONORAIRES			4 850	0,49	4 850	0,47		0,00

SARL AMGV

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)	Variation absolue €(12 / 12)	%
623000 PUBLICITE PUBLICAT. REL	474	49	425	887,35
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	132	960	-828	-88,24
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA	1 600	350	1 250	357,14
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	2 850		2 850	N/S
624300 TRANSPORTS ENTRE ETS OU CHANTI	2 700		2 700	N/S
624801 GARDE CHIEN SECURITE		208	-208	-100,00
624802 COLLECTEUR DE DECHETS		204	-204	-100,00
625000 DEPLACEMENT. MISSIONS ET R	91	413	-322	-77,96
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 860	5 277	-1 417	-28,84
625700 RECEPTIONS	2 963	1 513	1 450	95,84
625701 APERITIF / BUFFET		784	-784	-100,00
626000 FRAIS POSTAUX ET TELECO	2 479	3 036	-557	-18,34
627000 SERVICES BANCAIRES ET A	826	745	81	10,87
627200 COMMISSIONS & FRAIS SUR		5	-5	-100,00
628001 FRAIS DEPOT COMPTES ANNUELS	46	49	-3	-6,11
628002 TAXE REGIONALE CARTE GRISE	1 869	1 864	5	0,27
628400 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSON		76	-76	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	2 976	4 039	-1 063	-28,31
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	551		551	N/S
631300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO		1 246	-1 246	-100,00
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	944	270	674	249,83
635120 TAXES FONCIERES		662	-662	-100,00
637100 contribution C3 S	1 481	1 858	-377	-20,28
637800 TAXES DIVERSES		3	-3	-100,00
Salaires et traitements	166 890	160 890	6 000	3,73
641100 SALAIRES APPOINT. COMMI	28 536	4 284	24 252	566,11
641110 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	88 347	110 929	-22 582	-20,35
641200 PROVISIONS POUR CONGES PAYS	-2 493	1 177	-3 670	-311,80
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	-1 000		-1 000	N/S
641310 PROVISION PRIMES		-30 000	30 000	-100,00
644000 REMUNERATION TRAVAIL DE L'EXPL	53 500	74 500	-21 000	-28,18
Charges sociales	44 122	67 593	-23 471	-34,71
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	16 289	35 667	-19 378	-54,32
645300 COTISATIONS AUX CAISSES	9 719	8 487	1 232	14,82
645800 almt	420	468	-48	-10,25
645810 PROV CH SOC S/CP	-1 022	483	-1 505	-311,88
645811 PROV CHARGES SOC SUR PRIMES		-6 000	6 000	-100,00
645910 CICE	-5 813	-2 240	-3 573	-158,50
646110 AVA	17 164	16 161	1 003	6,21
646120 CSG DEDUCTIBLE	1 898	4 080	-2 382	-58,17
646130 CSG NON DEDUCTIBLE	966	2 308	-1 342	-58,14
646500 MADELIN	4 663	8 198	-3 535	-43,11
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PH	39		39	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	137 906	122 415	15 491	12,65
681120 DOT AUX AMORT. IMMO. CORP.	137 906	122 415	15 491	12,65
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant		5 840	-5 840	-100,00
681740 DOTATION PRO. CRANCES DOUTEUS		5 840	-5 840	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	8 551	6 985	1 566	22,42
681500 DOTATION AUX PROVISIONS POUR C	8 551	6 985	1 566	22,42
Autres charges	18 689		18 689	N/S
654000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVRA	18 689		18 689	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	846 399	854 924	-8 525	-0,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	167 513	186 440	-18 927	-10,14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

SARL AMGV

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2013 au 30/06/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2014 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2013 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	551	334	217	64,97
661100 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	551	334	217	64,97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	551	334	217	64,97
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-551	-334	-217	-64,96
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	166 962	186 106	-19 144	-10,26
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41	4 265	-4 224	-99,03
771800 AUTRES PROD. EXCEPT. SU	41	4 265	-4 224	-99,03
Produits exceptionnels sur opérations en capital	208 650	500	208 150	N/S
775200 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 650	500	208 150	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	208 691	4 765	203 926	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	390	1 127	-737	-65,38
671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENA		45	-45	-100,00
671800 AUT. CHARG. EXCEP. SUR	390	1 082	-692	-63,95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	133 597		133 597	N/S
675200 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 597		133 597	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	133 988	1 127	132 861	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	74 703	3 637	71 066	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	70 002	54 010	15 992	29,61
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES	70 002	54 010	15 992	29,61
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 222 603	1 046 129	176 474	16,87
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 050 940	910 396	140 544	15,44
RÉSULTAT NET	171 663	135 733	35 930	26,47
Bénéfice		Bénéfice		
Dont Crédit-bail mobilier	888	13 655	-12 767	-93,49
612210 CHARIOT ELEVATEUR TAKEUCHI	888	5 331	-4 443	-83,33
612230 CHARIOT ELEVATEUR KOMATSU		1 886	-1 886	-100,00
612240 CREDIT BAIL BOBCAT LOREQUIP		5 888	-5 888	-100,00
612299 CREDIT BAIL CH. AVANCE		750	-750	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier				